

Logement Outre-mer : propositions en...juin

Lors de sa visite aux Antilles en octobre dernier, le Premier ministre Dominique de Villepin avait pris plusieurs engagements pour la relance de la production de logements sociaux dans les départements d'Outre-mer. Vendredi, le ministre intérimaire des DOM, Hervé Mariton, a estimé que le premier engagement, « qui consistait à combler, avant la fin du premier trimestre 2007, les retards de paiement de l'État accumulés jusqu'à fin 2006 auprès des opérateurs d'Outre-mer, a été tenu. »

Le deuxième engagement portait

sur la nécessité de réaliser Outre-mer un effort de production analogue à celui prévu par le plan de cohésion sociale en métropole. La loi sur le droit au logement opposable a ainsi fixé un objectif de production de 37 500 logements pour l'Outre-mer de 2007 à 2009. Le ministre a annoncé que les crédits consacrés au logement social Outre-mer seront désormais présentés et votés au Parlement en même temps que les crédits du logement social en métropole.

La loi sur le droit au logement opposable a ainsi fixé un objectif de production de 37 500 logements pour l'Outre-mer de 2007 à 2009.

Troisième engagement pris par Dominique de Villepin lors de sa visite : réunir une conférence nationale du logement Outre-mer rassemblant les élus et les représentants des professionnels du logement. La première conférence s'est tenue le 27 février dernier, sous la présidence des ministres chargés du logement et de l'Outre-mer. Selon

Hervé Mariton, « la richesse des débats a montré que cette conférence répondait à une forte attente. » Il a donc décidé de la réunir

régulièrement et de créer un comité de pilotage pour la mise en œuvre du plan de cohésion sociale propre à l'Outre-mer.

Dernière annonce du ministre : « un groupe de travail national va être constitué, composé d'élus locaux, de professionnels et de représentants de l'État. Il formulera, avant la fin du mois de juin, des propositions concrètes sur les thèmes majeurs évoqués durant la conférence. »

Mais ce dernier engagement vaudra-t-il si la majorité présidentielle actuelle n'est pas reconduite par les électeurs en avril-mai 2006 ?